

| **REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION****LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT****CP****CE1****CE2****Identifier des mots de manière de plus en plus aisée***En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire*

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent **à la rentrée** leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.

Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence **en tout début d'année** (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).

La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique.

L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP **en fin de période 1**.

En période 1, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Les élèves prennent appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.

Les activités portant sur l'étude des CGP évoluent vers une prise de conscience de règles orthographiques liées à ces correspondances : prise en compte de l'environnement de la lettre (c avec e et i par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences, etc.

Ce travail d'identification des mots écrits est systématiquement conduit en lien avec des activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases dont la taille et la structure se complexifient.

Par les lectures et relectures orales des textes étudiés, très fréquentes **en périodes 2, 3 et 4** les élèves, qui ont automatisé le décodage au CP, augmentent le nombre de mots reconnus directement.

Ils prennent en compte la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : recommencer, voiturette).

Tout au long de l'année, les compétences phonologiques et la connaissance des CGP sont réinvesties en étude de la langue pour identifier les régularités et les irrégularités dans le but d'institutionnaliser les règles orthographiques.

Un travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) consolide l'automatisation du décodage pour l'ensemble des élèves.

La mobilisation de ces connaissances est attendue en situation d'écriture.